



Compte rendu de la CAPD du vendredi 27 mai 2016



Report du 1^{er} mouvement

8 personnes environ seraient touchées par le « bug » informatique. L'Inspecteur d'académie reconnaît un vieillissement de l'application : des demandes de modernisation sont remontées au niveau du service de maintenance. Une nouvelle (SIREN) est à l'étude mais n'est pas encore en place en raison de la complexité et du coût. Les organisations syndicales demandent à l'administration de faire remonter l'urgence d'une modernisation des outils.

PACD

Pour la rentrée 2016, le contingent de postes adaptés est limité à 21 au niveau de l'académie. Dans le Puy-de-Dôme 8 enseignants en obtiennent un. Une neuvième demande est en attente d'avis médical.

L'Inspecteur d'académie justifie les refus par le fait que le poste adapté n'est pas toujours la bonne réponse. En effet, d'autres possibilités existent : des congés fractionnés (en cas de traitement lourd) ou le temps partiel thérapeutique.

Les organisations syndicales demandent qu'une analyse des besoins soit menée en CHSCT pour proposer des modalités de congés adaptées aux besoins des collègues. Ce point sera inscrit par l'administration à l'ordre du jour du premier CHSCT de la prochaine année scolaire.

Le SNUipp-FSU revendique un contingent à la hauteur des besoins.

Congés formation professionnelle

Sur les 18 demandes, seulement 5 possibilités de départ. L'administration a choisi d'accorder des congés de formation pour une année complète pour des raisons d'organisation du service. Une décision pour un congé de 6 mois est en cours de négociation.

Le SNUipp-FSU revendique des attributions de congés formation adaptés aux besoins des collègues, ce qui permettrait d'en attribuer davantage dans la mesure où une année complète est rarement demandée. Des collègues ont donc été lésés de leur droit à congé de formation et le nombre de départ s'en est trouvé amputé d'autant.

Ont obtenu un congé formation professionnelle d'un an : ESPOSITO Martine, FARGETTE Gérard, LAMBERT Murielle, LUSTIERE-GONDEAU Marie-Isabelle, VIVANT Gaëlle.

Liste aptitude PE

7 demandes d'intégration pour 6 possibilités. Une demande a été faite par l'administration auprès du ministère pour obtenir l'intégration du 7ème candidat.

Accéderont au corps des PE à la rentrée prochaine : BOUNIOUX Nathalie, BRUN Pascale, DAUPHANT Nathalie, JUPIN Luc, MAGAUD Valérie, SCHENKELL Annette.

Demandes INEAT/EXEAT

190 demandes d'ineat ont été déposées, soit 110 de l'académie et 80 hors académie. L'Inspecteur d'académie annonce qu'il pourra accorder 12 ineat, sous réserve que les postulants aient obtenu leur exeat.

Des possibilités d'échange entre départements sont envisagées pour rapprochement de conjoints : une avec l'Allier (8^{ème} demande) et une autre avec la Haute-Loire (6^{ème} demande). La situation tendue de l'Allier ne permet que des échanges avec le Puy-de-Dôme.

Deux collègues du 43 pourraient obtenir un ineat pour le 63.

Cinq demandes d'exeat sont en cours : 3 par échanges et par 2 exeat simples.

Enfin, deux demandes supplémentaires venant de l'Essonne ont été accordées lors du groupe de travail ministériel mais retardées par le refus de la DSDEN du département. Le SNUipp-FSU demande que ces entrées ne soient pas déduites des 12 possibilités d'intégration mais au contraire soient ajoutées.

Procédure de grève

L'UNSA et le SGEN demandent une révision de la procédure de grève. L'Allier a abandonné la procédure de déclaration à l'issue de la grève. L'Inspecteur d'académie préconise une harmonisation des pratiques au niveau académique.

Comme il l'avait expliqué lors de la CAPD du 15 octobre 2015, au niveau national, le SNUipp-FSU œuvre pour la suppression du SMA qui représente une entrave au droit de grève. Si la procédure de déclaration est lourde, c'est la mise en place du SMA qui en est responsable. Le SNUipp-FSU réaffirme comme principe intangible qu'en aucun cas il ne peut être demandé à un collègue gréviste de se déclarer comme tel. Les fonctionnaires bénéficient de droits fondamentaux et notamment du droit de grève.

Questions diverses portées par le SNUipp-FSU 63

Rendez-vous médical pour PMA

Le SNUipp-FSU, suite à la question qu'il a posée, obtient qu'en cas d'autorisation d'absence pour protocole de PMA, 5 demi-journées seront accordées avec traitement contre deux jusqu'à maintenant.

RASED

Les rééducateurs et les psychologues scolaires demandent qu'un groupe de réflexion soit organisé pour évaluer les besoins en postes dans les RASED ainsi que la projection et la programmation de recrutement sur plusieurs années. Il est demandé que l'AFPEN et l'AREN, ainsi que les organisations syndicales soient associées à cette réflexion. Plus généralement, le SNUipp63 demande un groupe de travail sur l'ASH.

L'Inspecteur d'académie répond qu'il y aura bien un groupe de travail ASH pour faire l'état des lieux et élaborer des propositions en septembre - octobre 2016. Il s'engage à demander à l'ESPE d'Auvergne de créer une antenne de formation spécialisée option G.

Pour le SNUipp, le développement des RASED annoncé par le ministre n'est pas une réalité sur l'académie. Il demande plus de départs en formation G pour couvrir les besoins en postes. L'Inspecteur d'académie s'engage à étudier la récupération des moyens de formation spécialisée non utilisés pour augmenter le contingent de stagiaires option G.

Autorisation d'absence pour des formations hors plan de formation

Le SNUipp demande si les autorisations d'absence pour la formation « journées poitevines de la psychologie scolaire » et celle organisée par l'Institut de Recherche et d'Etudes Systémiques ont bien été accordées ?

L'Inspecteur d'académie répond que toutes les demandes pour Poitiers ont été accordées ainsi que celles pour l'IRES. L'IA tient à assurer ses responsabilités de formateur et veille à ne pas encourager les personnels à rechercher seuls leur formation.

Demande d'information sur la convention « Education nationale-hôpital »

Pas de réponse à ce jour. L'IEN ASH fera le point d'ici la semaine prochaine.

Bonification pour éloignement du domicile

La DSDEN utilise l'application Via Michelin et comptabilise la distance la plus courte.

Frais kilométriques FSE stage d'observation et tuilage

Au total, 6 stagiaires demandent à être défrayés pour les déplacements engagés dans le cadre du tuilage. L'Inspecteur d'académie répond qu'en l'absence d'ordre de mission, les trajets ne seront pas défrayés. Les stagiaires bénéficieront de l'ISSR sur leurs 3 semaines de stage. L'an prochain, l'IA regardera au cas par cas, mais menace de supprimer le dispositif de tuilage, ce à quoi le SNUipp s'est opposé.

Fin d'année de stage des FSE

En réponse au courrier du SNUipp-FSU au sujet de l'organisation de la fin d'année des stagiaires, l'Inspecteur d'académie indique que les stagiaires ont été informés des différentes possibilités sur leur mi-temps ESPE :

- soit formation à l'ESPE,
- soit co-intervention dans la classe de stage,
- soit une journée dans l'école d'affectation à la rentrée 2016

Cette solution répond partiellement à la demande du SNUipp-FSU qui s'opposait à l'utilisation des FSE comme moyens de remplacement.

Handipanel

Le SNUipp-FSU a été alerté par des collègues qui ont été surpris de recevoir du ministère, sans explication des circonscriptions, cette évaluation. Les délais de la passation de cette évaluation très lourde nécessitant du matériel spécifique et une adaptation des épreuves ont été très contraints. Cette évaluation représente une charge supplémentaire de travail.

Le SNUipp-FSU demande qu'à l'avenir, de telles demandes ne se fassent pas dans l'urgence, que les IEN informent les collègues et mettent en place un accompagnement matériel et humain. L'Inspecteur d'académie reconnaît que l'enquête était en effet très lourde. Les enquêtes arrivent du ministère sans préavis.

Les organisations syndicales demandent à l'IA d'intervenir auprès du Ministère pour demander que ces études soient anticipées, programmées et accompagnées des moyens humains et matériels nécessaires.

Formation plan autisme au centre diocésain par l'UNIFAF

Le SNUipp-FSU dénonce qu'une formation se déroule dans un lieu lié à un culte. L'Inspecteur d'académie explique qu'il n'a pas d'élément de réponse et qu'il va s'informer. Cette formation est organisée par l'UNIFAF, un organisme privé.

Postes délocalisés de PEMF

Cette année, le département disposait de 31 postes de PEMF. Le nombre de postes de PEMF délocalisés dépendra du nombre de poste de formateurs restés vacants à l'issue de la première phase du mouvement.

Fêtes de fin d'année

L'Inspecteur d'académie précise que les directeurs et directrices ne sont pas responsables pendant les activités hors temps scolaire. Ce sont les maires et les organisateurs (parents élèves, coopératives) qui le sont.

Les élues à la CAPD,
Régine DUMAS Lisa Ducros

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72

Snu63@snuipp.fr

Informés et défendus avec le SNUipp-FSU

